

**La feuille mensuelle du mois de juin sera communiquée uniquement par voie dématérialisée.**

## Vie Municipale

### **Elections Municipales**

Elles auront lieu le 28 juin (2<sup>ème</sup> tour) de 8h à 18h. Se munir de la carte d'électeur et obligatoirement d'une pièce d'identité. Les électeurs absents le jour du scrutin ont la possibilité d'établir une procuration de vote auprès de la Gendarmerie. Possibilité de pré-remplir le formulaire sur internet :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675)

### **Ecole Municipale de Musique**

La reprise des cours à l'école municipale de musique n'est pas envisagée avant septembre. Les réinscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 juin par voie dématérialisée. Les inscriptions commenceront à partir du 2 juin, uniquement sur rendez-vous.

Pour toute question ou demande d'informations, le standard est ouvert les mardis et jeudis de 10h à 12h et de 14h à 17h. Le secrétariat est également joignable sur : [secretariat.musique@languidic.fr](mailto:secretariat.musique@languidic.fr)

### **Réouverture de la Médiathèque**

Horaires du mardi 9 juin au samedi 29 août inclus : la médiathèque ouvre en adaptant ses conditions d'accès et d'usages : **Ouverture des locaux tous les matins du mardi au samedi de 10h à 12h30.**

L'accès est autorisé uniquement pour les emprunts. Les activités collectives sur place (jeux de société et jeux vidéo, travail scolaire) ainsi que les activités individuelles de longues durées (lecture sur place, travail personnel) ne sont pas permises.

L'accès aux ordinateurs ou à la connexion Wifi se fait obligatoirement sur rendez-vous (1h par personne).

30 personnes maximum à la fois. Le port du masque est recommandé, les enfants non accompagnés ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux.

**Biblio Drive : cliquez et emportez ! du mardi au vendredi de 16h15 à 18h15 :** Réservation de documents en ligne ou par téléphone et retrait sur rendez-vous. 6 personnes maximum par créneaux.

**Retour des documents :** exclusivement dans la boîte des retours extérieurs (évités les dépôts les dimanches et jours fériés). Opération de mise en quarantaine à leur retour.

Inscription, accès à votre liste d'emprunts, prolongation, réservation en ligne possible.

Offre numérique inclus dans l'abonnement. Cafeyn, presse en ligne : 1 600 titres de presse locale, nationale et internationale lisibles sur PC, tablettes et smartphones. Skilleos, cours vidéo en ligne : l'offre temporaire devient permanente avec l'accès à tous les modules.

Renseignements sur [www.mediatheque-languidic.net](http://www.mediatheque-languidic.net) ou au 02 97 65 19 18

## Informations diverses

### **La Poste**

A partir du mardi 2 juin, ouverture le jeudi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### **Déchèterie**

La déchèterie de Languidic a rouvert ses portes aux particuliers. Au total, 9 déchèteries sur 13 sont dorénavant accessibles sur le territoire de Lorient Agglomération dans des conditions réglementées.

L'accès des usagers se fait de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (accès interdit un quart d'heure avant l'horaire de fermeture effectif) suivant les mêmes jours d'ouverture (mardi, jeudi et samedi).

Les particuliers doivent se présenter dans un véhicule motorisé possédant une plaque d'immatriculation dont le dernier chiffre (hors numéro de département) doit être identique au dernier chiffre de la date du jour (ex : numéro d'immatriculation terminant par 5 : accès possible les 5, 15 et 25 du mois). En raison de la fermeture des déchèteries le dimanche 31 mai et le lundi 1<sup>er</sup> juin (jour férié), les véhicules dont les plaques se terminent par un 1 seront exceptionnellement autorisés à accéder aux déchèteries le mardi 2 juin. Conformément à l'arrêté préfectoral, le filtrage par plaque s'appliquera jusqu'au 14 juin inclus.

Les usagers doivent se munir obligatoirement d'un justificatif attestant de leur domicile sur une des 25 communes de Lorient Agglomération. Ils sont invités à respecter les gestes barrières et à limiter au maximum les interactions avec les personnes présentes sur les sites : particuliers comme agents. Le port d'un masque et de gants de protection est recommandé. Les dépôts de déchets restent limités par jour et par personne à 1 m<sup>3</sup> pour les gravats et à 3 m<sup>3</sup> pour les autres déchets. Aucun outil (balai, pelle...) ne pourra être mis à disposition.

Temporairement et afin d'éviter la saturation des déchèteries, Lorient Agglomération recommande également aux usagers d'éviter les premières heures d'ouverture (10h et 14h) et de préparer leur déchargement en amont en triant les déchets par catégorie afin de limiter le temps de présence à 15 minutes maximum.

Lorient Agglomération rappelle que les dépôts sauvages de déchets sont interdits et peuvent entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € et la confiscation du véhicule.

## Cas dérogatoires pour l'accès en déchèterie

Afin de répondre aux mieux aux différentes problématiques remontées par les agents de terrain sur l'accès en déchèterie, 2 cas dérogatoires ont été accordés dans le cadre de déménagement ou de plaque d'immatriculation terminant par un 1 :

- **Article 1** : dans le cadre de leur déménagement, les usagers peuvent accéder aux déchèteries quel que soit le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule qu'ils utilisent, sous réserve de produire un justificatif de leur déménagement (bail, contrat de location du véhicule, acte d'achat). Toutefois, afin de fluidifier le trafic, cet accès dérogatoire aux déchèteries ne peut avoir lieu qu'à partir de 16 heures.
- **Article 2** : considérant le nombre important de jours fériés et de dimanches dont la date se finit par un 1 et durant lesquels les déchèteries sont fermées, les véhicules dont la plaque d'immatriculation se termine par un 1 seront exceptionnellement autorisés à accéder en déchèterie le premier jour d'ouverture qui suit : dimanche 31 mai et lundi 1er juin (Pentecôte) > mardi 2 juin.

Pour répondre aux différentes questions posées par les usagers en matière de gestion des déchets dans le cadre de la crise sanitaire, Lorient Agglomération a mis en ligne une "Foire aux

questions" : <https://www.lorient-agglo.bzh/vos-services/faq-covid-19/> .

Un numéro vert est également disponible pour toute question : 0 800 100 601 (appel gratuit).

## Où jeter les masques, mouchoirs, lingettes et gants ?

Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures. Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères. Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle "jaune" (emballages, papiers, cartons, plastiques).

## Don du Sang

Mercredi 1<sup>er</sup> juillet de 15h à 19h

(salle Jo Huitel)

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)



## L'application TixiPass CTRL pour acheter et valider vos titres de transport

Dans le cadre du plan de prévention contre le COVID19, des mesures de sécurité sont mises en place par le réseau CTRL. L'application TixiPass CTRL vient de voir le jour sur smartphones. Elle permet d'acheter des titres 1 voyage, 10 voyages ou titre journée pour voyager en règle, tout en respectant les gestes barrières en évitant les contacts. L'application est très simple d'utilisation, en quelques clics, vos titres de transport sont enregistrés sur votre mobile, il suffit d'activer le titre de transport quand vous montez dans un bus ou un bateau. [www.ctrl.fr](http://www.ctrl.fr)

Vous souhaitez recevoir votre prochaine lettre d'information par courriel, envoyez un message à : [mairie@languidic.fr](mailto:mairie@languidic.fr)

## [Menus du restaurant scolaire municipal](#) (écoles primaires uniquement)

**Mardi 2** : Concombres vinaigrette – Spaghettis bolognaise ; Salade verte – Mousse au chocolat blanc

**Jedi 4** : Pastèque – Saucisse ; Haricots lingot et carottes bio à la crème – Fromage – Glace vanille / chocolat

**Vendredi 5** : Feuilleté emmental – Filet de poisson meunière ; Blé pilaf / Haricots verts – Fruit de saison

**Lundi 8** : Betteraves vinaigrette – Rôti de dinde ; Pommes frites – Entremet chocolat

**Mardi 9** : Nem au poulet – Filet de poisson basquaise ; Trio céréales printanier – Fromage – Fruit de saison bio.

**Jedi 11** : Salade d'été – Sauté de bœuf aux oignons ; Poêlée de légumes - Muffin

**Vendredi 12** : Pastèque – Omelette ; Cœur de Blé / Courgettes gratinées – Compote de pommes bio.

**Lundi 15** : Salade de maïs – Escalope de porc ; Haricots verts – Fromage – Glace vanille / chocolat

**Mardi 16** : Carottes râpées bio. – Lasagne bolognaise ; Salade verte – Fruit de saison bio

**Jedi 18** : Salade de tomates et feta – Steak haché de veau ; Pommes mousseline / Brocolis – Yaourt nature sucré

**Vendredi 19** : Mini pizza – Filet de poisson ; Riz de Camargue / Julienne de légumes – Fruit de saison

**Lundi 22** : Pastèque – Emincé de bœuf aux poivrons ; Pommes de terre rissolées – Fromage – Mousse au chocolat

**Mardi 23** : Concombres vinaigrette bio. – Cordon bleu sauce tomates ; Coquillettes / Brocolis – Yaourt aux fruits

**Jedi 25** : Melon – Rôti de porc ; Piémontaise – Fromage – Fruit de saison

**Vendredi 26** : Tarte à la tomate et emmental – Filet de poisson ; Printanière de légumes – Fromage – Fruit de saison

**Lundi 29** : Pastèque – Hachis Parmentier ; Salade verte – Entremet vanille

**Mardi 30** : Salade printanière au fromage – Blanquette de dinde aux champignons ; Cœur de Blé – Fruit de saison bio.

**Jedi 2** : Melon – Estouffade de Porc aux pommes ; Lentilles vertes bio. / Carottes vapeur – Pâtisserie maison

**Vendredi 3** : Crêpe au fromage – Filet de poisson ; Pommes vapeur / Poêlée de courgettes – Fruit de saison

Les menus du self sont consultables sur le site internet [www.languidic.fr](http://www.languidic.fr)